

PROCOLE d'accueil des élèves

Rentrée 2021

- Les élèves seront accueillis au complet, tous les jours d'école, dans leur classe. Les horaires restent les mêmes que d'habitude.
- Un enfant inscrit à l'école est soumis à l'obligation scolaire. Seules les absences avec certificat médical seront autorisées.
- La rentrée se fait avec un niveau 2 (cf précédent article) : le port du masque est obligatoire dans les locaux.

En cas de changement de niveau, les familles seront informées par le support le plus approprié : cahier de liaison, site internet de l'école ou mail.

1. **Avant de quitter la maison**, les parents devront auprès de leur(s) enfant(s) :

- prendre la température (elle doit être inférieure à 37,8°)
- faire laver minutieusement les mains
- rappeler les gestes barrières et leur importance

2. **Accueil et sortie**

- Les entrées du matin et sorties du soir continueront à se faire à des points différents :

☞ C.E.2 : grille du champ de foire

☞ U.L.I.S. : porte blanche

☞ C.M.1 : grille de l'impasse du collègue

☞ C.M.2 : porte blanche

- Elèves prenant la navette du RPI : porte blanche

- Les **élèves externes** utiliseront la porte blanche pour sortir à 11h30 et entrer à 12h50.

- L'accès aux locaux pour les parents ou les personnes extérieures est autorisé, **sous réserve d'un motif important**. Le port du masque est alors obligatoire, ainsi que la désinfection des mains.

3. **Le temps de classe**

- Lavage des mains obligatoire : à l'entrée en classe le matin, avant et après les repas, après le passage aux toilettes. Plusieurs enfants pourront se laver les mains ensemble quand le lavabo comporte plusieurs robinets.

- Chaque élève devra avoir sur le temps de classe une **gourde d'eau ou un gobelet réutilisable** pour s'hydrater dans la journée.

- Les classes seront aérées régulièrement durant la journée de classe, en plus des temps de récréation. Les surfaces sont nettoyées chaque jour.

- Le port du masque n'est pas obligatoire lors des séances d'EPS demandant un effort physique.

4. La récréation

matin	10h-10h15	10h15-10h30
	CM1 / CM2	CE2 / ULIS

Après-midi	14h30-14h45	14h45-15h00
	CM1 / CM2	CE2 / ULIS

- Les jeux collectifs avec matériel sont autorisés.
- Le port du masque n'est pas obligatoire à l'extérieur dans la cour de récréation.

5. Le temps d'interclasse et de restauration (11h30 – 12h50)

- La demi-pension : les élèves inscrits à la cantine prendront leur repas à la maternelle pour les CE2 et à la salle des fêtes pour les CM1-CM2. Les élèves d'ULIS sont rattachés à leur classe de référence. Les repas seront assurés par le prestataire de service Convivio.
- Pour les élèves externes, les portes seront ouvertes de **12h50 à 13h00**.

6. Après l'école, retour à la maison

- prendre la température
- se laver minutieusement les mains

8. En cas de doute de Covid-19

- Tout symptôme évocateur d'infection COVID-19 chez un enfant constaté par le personnel de l'établissement scolaire conduira à l'éviction immédiate de l'enfant. En cas de doute sur les symptômes d'un enfant, une prise de température pourra être réalisée par un enseignant. En cas de symptômes évocateurs, les parents de l'enfant seront avertis et devront assurer la réalisation d'un test de dépistage chez leur enfant dans un centre prévu à cet effet. L'enfant ne peut pas être accepté de nouveau à l'école sans le résultat de ce test.
- En cas de fièvre chez un enfant ou dans une famille, en dehors du temps scolaire, il faudra informer l'école et consulter le médecin.
- Le même protocole est prévu pour les adultes intervenant dans l'école.
- En cas de cas positif dans une classe, celle-ci est fermée et l'école en distanciel (à la maison) prend le relais dans le temps défini par les autorités compétentes.